



www.cercle-montesquieu.fr  
tel : 01 84 20 26 60  
e-mail : contact@cercle-montesquieu.fr

---

## Communiqué de Presse

### **Le Cercle Montesquieu : l'avocat en entreprise pour protéger les entreprises et les millions d'emplois qui en dépendent.**

Paris – le 6 novembre 2020

Eric Dupont-Moretti, Garde des Sceaux, vient de déclarer à l'Assemblée Nationale qu'il souhaitait expérimenter le statut d'avocat en entreprise, c'est à dire la protection des avis juridiques sur une partie du territoire français.

Le Cercle Montesquieu se félicite de cette volonté politique qui rejoint sa propre détermination à faire cesser cette lacune du droit français, et à travailler avec la profession des avocats pour mettre en place les conditions du développement des nouveaux marchés du droit au bénéfice de tous.

Le Cercle Montesquieu rappelle l'état de distorsion de concurrence pour les juristes français face à leurs homologues étrangers, qui crée un encouragement à la délocalisation des services juridiques hors de France.

Une telle réforme permettrait de mettre un terme au dépaysement des contentieux au bénéfice d'autres places dont profitent aujourd'hui les cabinets d'avocats étrangers.

L'avocat en entreprise est un enjeu de compétitivité et de souveraineté pour la France rare grande puissance économique à maintenir un système où la confidentialité n'est pas attachée au statut du juriste : « cette lacune fragilise nos entreprises et contribue à faire de la France une cible de choix et un terrain de chasse privilégié pour les autorités judiciaires étrangères »<sup>1</sup>. Les entreprises le réclament : 84% des dirigeants estiment que les juristes d'entreprise doivent bénéficier du *legal privilege* car son absence en France les handicape<sup>2</sup>.

Le Cercle Montesquieu propose que ce chantier majeur s'engage de manière constructive avec toutes les parties prenantes pour aboutir à un dispositif solide et efficace qui :

- Permettra à l'ensemble de la filière juridique française qui représente 31,1 milliards d'euros et 431.820 emplois<sup>3</sup> de se développer sur de nouveaux marchés et d'attirer des entreprises multinationales ;
- Organisera les métiers du droit et préparera la jeune génération aux enjeux du digital ;
- Se construira en bonne association avec toutes les autorités compétentes pour une meilleure prise en compte de la prévention des risques.

Comme l'a indiqué le candidat Emmanuel Macron lors de la campagne présidentielle de 2017, il s'agit d'une « préoccupation légitime des juristes d'entreprise qui serait, de surcroît, un facteur de compétitivité pour la communauté juridique française dans son ensemble. »

Contact Presse : **Maylis BAYVET, déléguée générale** : [m.bayvet@cercle-montesquieu.fr](mailto:m.bayvet@cercle-montesquieu.fr) Tel : 06 09 24 88 86

---

<sup>1</sup> Rapport de juin 2019 de Raphael Gauvain député de Saone et Loire remis au Premier Ministre

<sup>2</sup> Business and Legal Forum : étude réalisée en 2018

<sup>3</sup> L'observatoire des acteurs économiques du marché du droit : étude réalisée en 2017